

RÉPONSE AU POSTULAT DE M. JEAN-LUC DUVOISIN

Séance du 20 juin 2018

Pour des terrains de jeux sûrs

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

Lors de la séance du 21 mars 2018, M. le Conseiller communal Jean-Luc Duvoisin a soumis à votre Conseil un postulat « Pour des terrains de jeux sûrs ». Ce postulat demande à la Municipalité de privilégier des matériaux naturels et sûrs pour les futurs terrains de football synthétiques et pour le remplacement des terrains synthétiques existants.

Le postulat a été renvoyé à la Municipalité pour étude et rapport. La Municipalité y répond comme suit :

Les terrains de football synthétiques, constitués de pneus usagés, font actuellement l'objet d'une controverse en raison de leur teneur en hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). Conformément à ce que mentionne le postulat, quelques médias étrangers ont relayé l'avis de spécialiste en toxicologie selon lesquels ces substances seraient potentiellement cancérogènes.

La Municipalité relève préalablement que la toxicité du produit n'est pas démontrée. En mai 2017, l'Office fédéral de la santé publique a édité une publication concluant au fait que l'utilisation de ces granulés, fabriqués à base de pneus usagés, ne présentait pas de risque particulier pour la santé. Cette publication est annexée à la présente réponse.

Toutefois, la Municipalité constate l'existence d'un doute sur ce sujet qui fait désormais l'objet d'une polémique. Elle opte donc pour l'application du principe de précaution, l'amenant à ne plus utiliser ces substances dans les nouveaux revêtements de terrains.

A Pully, la question du revêtement se pose concrètement pour deux terrains :

- 1) Un terrain naturel qui est actuellement transformé en terrain synthétique, conformément au préavis 06-2017. La Municipalité a recherché des solutions qui garantissaient l'absence de substances susceptibles de présenter un potentiel danger.

Notre mandataire, le bureau Sportfloor Technologies SA, a recommandé le remplissage avec de nouveaux types de granulés fabriqués à partir d'élastomères thermoplastiques (ci-après TPE). Ces éléments contiennent environ 50 fois moins d'HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) que les granulés en pneus recyclés, qui d'ailleurs ne sont plus posés en Suisse depuis de nombreuses années. Le TPE garantit de bonnes qualités footballistiques, et ne présente pas de risque pour la santé des sportifs et des spectateurs. Le remplissage du terrain avec du TPE a été validé par le Pully-Football Club.

- 2) Un terrain de football synthétique qui est précisément constitué de granulés en pneus recyclés (HAP). Ce terrain a été construit en 1992 puis a été totalement remplacé en 2006. La durée de vie de ce type de surfaces est d'environ 10 à 15 ans.

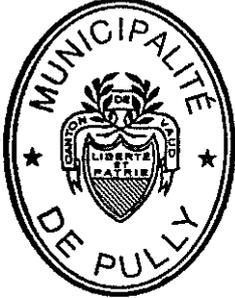
Suite à des problèmes d'usure et de vieillissement du terrain, les services communaux ont entrepris des investigations au printemps 2018 afin d'en identifier la qualité structurelle. Il s'avère que ce terrain devra être prochainement rénové. Conformément aux vœux du postulat, des alternatives aux microbilles noires à base de pneus usagés seront recherchées à l'instar de ce qui a été fait pour l'actuelle transformation du terrain naturel en terrain synthétique (cf. chiffre 1), afin de prévenir tous les doutes possibles sur la toxicité du revêtement.

Dans toutes les transformations relatives aux terrains de football, la Municipalité choisit, conformément au postulat, des matériaux qui excluent toutes matières susceptibles d'être dangereuses. Elle considère avoir ainsi répondu au postulat de M. le Conseiller communal Jean-Luc Duvoisin qui demande précisément de privilégier, dans les futures rénovations, des alternatives sûres aux granulés à base de pneus usagés.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

G. Reichen

The seal of the Municipality of Pully is circular with a double border. The outer border contains the text 'MUNICIPALITE' at the top and 'DE PULLY' at the bottom, separated by two stars. The inner circle features a coat of arms with a shield, a crown on top, and a banner below with the words 'LIBERTE' and 'PATRIE'.

Le secrétaire

Ph. Steiner